RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3A MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €uros

Siège social : Zone Industrielle - Route d'Ennetières (59175) TEMPLEMARS

850.669.987 RCS LILLE METROPOLE

Le soussigné,

Sébastien REMY,

en sa qualité de Président,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- ***le transfert du siège social***
- ***la mise à jour de l'article 4 des Statuts***
- ***les pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités nécessaires.***

PREMIERE DECISION

En conformité des pouvoirs qu'il tient de l'article 4 des Statuts, le Président décide de transférer, à effet du 14 AOUT 2026, le siège social de TEMPLEMARS (59175) Zone Industrielle – Route d'Ennetières à NOYELLES-LES-SECLIN (59139) Rue du Mont de Templemars.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de ce qui précède, le Président décide de modifier comme suit l'article 4 des Statuts :

"Article 4. – Siège social

Le siège social est fixé à NOYELLES-LES-SECLIN (59139) Rue du Mont de Templemars.

(le reste sans changement)".

TROISIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

-ooOoo-

De tout ce que dessus,
il a été dressé le présent procès-verbal en date du 1er JUIN 2026
et signé par le Président.

[redacted]

Sébastien REMY